

Annecy, le 13 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LIAISON AUTOROUTIÈRE CONCÉDÉE ENTRE MACHILLY ET THONON-LES-BAINS

CONCERTATION PUBLIQUE DU 18 JANVIER AU 18 MARS 2015

Le projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains entre dans une nouvelle phase avec l'organisation d'une concertation publique du 18 janvier au 18 mars 2015.

Ce projet est un nouveau maillon de 16,5 km du désenclavement routier du Chablais. Il est conduit sous maîtrise d'ouvrage de l'État avec l'appui financier du conseil départemental.

La phase de concertation doit permettre au public de s'informer sur le projet et d'exprimer ses observations et propositions.

Les modalités de cette concertation comprennent :

- un dossier de concertation disponible en téléchargement sur le site internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes à l'adresse www.machilly-thonon.fr et en consultation dans les mairies de Allinges, Anthy sur Léman, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Douvaine, Fessy, Loisin, Lully, Machilly, Margencel, Massongy Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains ;
- l'envoi d'une plaquette d'information aux habitants de ces communes ;
- une exposition itinérante dont le programme est accessible à l'adresse www.machilly-thonon.fr ;
- la tenue de cinq réunions publiques :
 - à Thonon-les-Bains, le jeudi 11 février 2016 à partir de 19h00, Espace Tully ;
 - à Evian-les-Bains, le jeudi 18 février 2016 à partir de 18h30, Auditorium du Palais Lumière ;
 - à Perrignier, le jeudi 3 mars 2016 à partir de 18h30, Salle du Stade ;
 - à Anthy-sur-Léman, le jeudi 10 mars 2016 à partir de 18h30, Espace du Lac ;
 - à Ville-la-Grand, le jeudi 17 mars 2016 à partir de 18h30, à l'Auditorium du collège Paul Langevin.

Le public est invité à exprimer à l'occasion des réunions publiques et au moyen des supports mis à sa disposition :

- sur les registres mis à disposition du public dans les mairies mentionnées plus haut ;
- via la carte T qui sera diffusée avec la plaquette d'information ;
- par courriel à l'adresse machilly-thonon@developpement-durable.gouv.fr ;
- par courrier à « DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Service Mobilité Aménagement Paysages / Concertation Machilly-Thonon, 69453 Lyon Cedex 06 » ;
- via le formulaire d'expression sur le site Internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes à l'adresse www.machilly-thonon.fr .

Contacts presse :

Maître d'ouvrage :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Frédéric EVESQUE, tél. : 04 26 28 64 39 (standard : 04 26 28 60 00)
mel : frederic.evesque@developpement-durable.gouv.fr

Service interministériel de communication des services de l'État
04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

Contact Presse au conseil départemental de Haute-Savoie :
04.50.33.58.61 ou 06.89.19.46.62
media@cg74.fr
Contacts presse :

CONTACTS PRESSE		
Responsable Presse	Attachée de Presse	Directrice Communication Institutionnelle
Cécile Menu	Leslie Gros	Alexandra Carraz
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61	06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89	06 22 86 73 12
 media@hautesavoie.fr	 hautesavoie.fr/espacepresse	 @htesavoiepresse